

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-915/SG/FP acceptant la démission offerte par un moniteur du corps territorial des services de l'Agriculture et de l'Elevage.

n° 74-915/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 mai 1974

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1974

Date du numéro
10 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 8 avril 1974, la démission offerte de ses fonctions, par M. Ahmed Ali Bouh, moniteur de 3e classe, 1er échelon du corps territorial des services de l'Agriculture et de l'Elevage, en service au service de l'Agriculture, qui sera rayé du contrôle des cadres des fonctionnaires à partir de cette date.